

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 258

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE

DE LA

Seigneurie du Speigelberg ou des Franches-Montagnes

PAR A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

On ne répondit pas à Copin, on ne lui accorda pas de pension, il dut en conséquence continuer ses fonctions au Noirmont. Ce ne fut pas sans avoir maille à partir avec ses paroissiens à qui il demandait sans cesse de nouveaux moyens de subsistance. Ces tiraillements se dévalaient dans une lettre que Copin écrivit au grand vicaire Gobel, évêque de Lydda, que nous verrons bientôt devenir son ami et son compère dans l'insurrection contre le Prince.

Cette lettre, datée du 13 janvier 1777, renferme ces mots : « J'ai appris, dit-il, que le maître bourgeois Péquignat avec un ou deux qui ont signé avec lui la requête qui a été présentée contre moi... Mon cœur s'est senti percé comme d'un coup de poignard à la lecture de cette lettre, et j'ai été obligé d'appeler à mon secours le corps de réserve de philosophie que je garde pour les occasions extrêmes, sans lequel la mélancolie en me pulvérisant, aurait débarrassé quelques ennemis, que mon existence, quelque chétive qu'elle soit, ennue... »

Les tentatives des gens du Noirmont pour faire partir leur curé ne réussirent pas. Copin demeura dans sa cure. Il continua ses extravagances et ses dettes. C'était un prodigue consommé à l'exemple de Gobel, évêque de Lydda, qui, à cause de ses prodigalités et de ses dettes énormes, se jeta dans la partie révolutionnaire. Toujours à la chasse de l'argent, Copin se fit alchimiste et chercheur d'or. Un jour il partit pour la Forêt Noire où l'on pensait que se trouvait du minerai de d'or. Il fut surpris fouillant la terre sans aucune autorisation. Il fut arrêté et jeté en prison sous la prévention de chercher des mines d'or et d'argent, sans y être dûment autorisé. L'aventureux alchimiste implora la bienveillance de son prince, Joseph de Roggenbach, pour sortir de sa prison. Le prince intercédait auprès de l'empereur et obtint sa mise en liberté.

Les revers, les ennuis, les dettes pas plus que les années, ne rendirent le curé plus sage. Au contraire, l'âge ne fit qu'augmenter en lui l'esprit d'indépendance, d'inquiétude et de révolte. Ses prodigalités et les dispositions familières de son esprit, lui acquièrent bien vite une immense popularité non seulement dans sa paroisse, mais dans toute la Montagne.

Voula ce prêtre, à cheveux blancs, simple, bon au pauvre monde, qui va susciter dans ce pays une opposition formidable contre le régime du prince de Porrentruy et y constituer un moyen d'agitation qui devait, comme tous toujours, dépasser les intentions de son auteur.

Les années, loin de le rendre plus prudent, ne firent qu'augmenter en lui l'esprit d'inquiétude et de révolte. Quand vint à souffler dans l'Évêché de Bâle, le vent de la révolution qui bouleversa la France, le vieux Copin se prononça hautement pour les idées novatrices. Il se mit à pérorer et à vanter les bienfaits de la révolution et à déclamer du haut de la chaire, dans son église du Noirmont, contre la Cour de Porrentruy, et contre le Prince, son bienfaiteur. Il reprochait à son souverain de retarder la convocation de l'Assemblée des États, objet des desirs de son ami, le syndic des États, Rengguer, traître à son prince.

Dans sa pensée, le curé Copin croyait, peut-être naïvement, que cette assemblée, si désirée d'un certain nombre, remédierait à tous les abus et ferait naître dans le pays une ère de bonheur et d'état parfaite tranquillité.

Copin patrona les idées de Rengguer dans des conférences qu'il faisait à ses paroissiens, dans lesquelles il ne cessait de demander des réformes contre les abus, qui ne pouvaient se faire, lui disait-il, que par l'assemblée des États.

Copin ne se contenta pas de mettre sa parole caustique et son influence au service de la révolution, mais il écrivit plusieurs dialogues qu'il fit imprimer. Ces écrits furent rapidement répandus parmi le peuple et vinrent habilement seconder les vues des révolutionnaires. Ils renferment 18 pages in-12.

Le but de Copin était d'amener le peuple contre les nobles, les chanoines, de crier contre la dime, la chaise, etc. de soulever des colères contre le régime du Prince. Il avait alors soixante et dix ans. Ce vieillard aux cheveux blancs, dit Clémence, qui ne souffrait pas de supérieurs, ne cessait de clabauder contre eux. Attirant chez lui les Montagnards qu'il tachait d'animer contre le Prince, il fit à la Montagne ce que faisaient en Ajoie Rengguer et Lémann.

Citons quelques passages des dialogues de Copin qui nous font connaître le style et les sentiments de ce curieux personnage.

Feuilleton du Pays du Dimanche

16

Le Guide de l'Empereur

PAR RENÉ BAZIN

Véronique, d'abord joyeuse, changea vite d'expression. Elle avait deviné, à l'allure précipitée de son père, à son visage qu'il ne portait point levé comme d'habitude et buvant l'espace, qu'un événement tout au moins sérieux s'était passé à la maison.

Le capitaine s'avancait le long du canal, vêtu de ce complet bleu et coiffé de ce panama qui étaient légendaires à Toul, autant que la toque de loutre et le manteau de cavalerie des jours froids. Il marchait la tête basse et en trébuchant contre les pierres du chemin. Il avait l'air d'un homme las et troublé. Bientôt il n'y eut plus de doute. Charles courut à la rencontre de son parrain, et lui sauta au cou. Mais M. Andouin l'écarta aussitôt en disant :

— Laisse-moi, mon petit, et va devant : j'ai à parler à ta marraine.

Puis, tragiquement, arrêté au milieu de la route, la figure défaite, haïant du geste Véronique qui arrivait :

— Viens, ma pauvre ! ajouta-t-il.

Quand elle fut tout près, il ne prit pas le temps de l'embrasser, mais faisant demi-tour, il se mit à marcher à droite de Véronique, le long du canal, puis, désignant l'enfant qui courait en avant et jetait des pierres aux oiseaux :

— Tu vois ton Charles ?

— Oui.

— Eh bien ! nous allons le perdre !

Quatorze ans avaient passé depuis cette nuit d'hiver où Charles était entré inopinément dans leur maison ; pendant quatorze ans, ils avaient évité de se communiquer leur inquiétude qui était de voir l'enfant les quitter un jour, comme il était venu, malgré eux ; ils s'étaient caché l'un à l'autre une partie de leurs pensées ; mais tout cela était si vivant, le souvenir et la crainte, que Véronique s'écria :

— C'est Maria Huber qui le réclame ?

Troisième entretien.

L'Ajoulot. Soyez le bienvenu, mon ami ; que j'ai de plaisir à vous voir !...

Le Montagnard. Le plaisir est de mon côté ; me voici exprès au marché de Porrentruy pour vous y parler. Savez-vous que nos derniers entretiens ont été imprimés ?

L'Ajoulot. Oui, je le sais et j'en suis charmé : car on se les arrachait, pour ainsi dire, des mains pour les lire. Cela fait plaisir à voir, comme nos gens des villages commencent à aimer la lecture : cela ouvre l'esprit sur bien des choses, qu'on ne saurait pas sans cela.

Voyez comme les Français, nos voisins, sont instruits sur les droits de l'homme et sur tout ce qui concerne le gouvernement : c'est qu'ils lisent. Quant à nous, on voudrait toujours nous voir dans l'ignorance : et pourvu que nous sachions traquer et faire les chiens de chasses, c'est tout ce que ceux du château demandent.

Le Montagnard. — J'espère cependant que vous ne voudriez pas, à l'imitation des Français, faire le siège de la Roefoues, brûler le château du seigneur évêque, et chasser les notables, les chanoines, etc. etc.

L'Ajoulot. — Non assurément. Nous ne voulons point de révolution ; mais nous demandons une assemblée des États ; et nous l'obtiendrons coûte que coûte.

Le Montagnard. — Vous avez raison. Nous serions tous perdus, si on ne nous l'accordait pas, depuis trente-huit ans qu'on refuse aux États de s'assembler et de voir clair dans leurs affaires. Mais, dites-moi un peu, si l'on vous plaît, quelle est la cause qui engage notre bon évêque (sic) à se mettre si mal dans l'esprit du peuple, en s'obstinant de lui refuser la satisfaction de s'assembler, tandis que l'empereur la lui a accordée (sic) par sa sentence de Vienne de 1786 ?

L'Ajoulot. — La chose est bien claire ; et ce sont les Bleus qui le trompent et qui l'égarent ; ils exploitent toutes sortes de finesses et ils ne pourront plus pêcher dans l'eau trouble.

Le Montagnard. — Ce que vous me dites-là ; mais qu'est ce que vous entendez donc par les Bleus ?

L'Ajoulot. — Ces Bleus ; ce sont les aristocrates, nos ennemis et ceux du prince. Nous les appelons ainsi, parceque depuis quelque temps, ils se sont donné le secret de s'affubler d'un manteau bleu, dont quelques-uns sont gaulonnés comme d'une cocarde anatinale, qui les distinguent des patriotes et des hommes gens.

Le Montagnard. — Cela me fait vraiment de la peine de voir que les arrogants perdent ainsi notre bon pays, qui serait si heureux s'il était gouverné avec une meilleure politique.

Ces dialogues nous donnent une idée des sentiments fort peu déguisés de Copin, à la veille de la Révolution dans l'Évêché de Bâle, comme aussi du langage rustique qui les exprime.

Les déclamations de Copin contre la Cour lui attirèrent bien vite les rigueurs du prince. Vers la fin de 1791, ordre fut donné d'arrêter le vieux curé du Noirmont et de le conduire sous bonne escorte dans les prisons au château de Porrentruy. Le curé, qui s'attendait à quelque sévère à son égard, avait pris des précautions pour ne pas être surpris. Un ami l'avertit de ce qui se préparait. Il put se soustraire longtemps aux poursuites des agents du prince, grâce à la complicité de ses paroissiens. A la moindre alerte, il passait en France. A cette époque, les communications entre les Franches-Montagnes et Porrentruy permettaient à l'énergique vieillard de se soustraire facilement aux recherches de la Cour. En Franche-Comté, il prêta le serment constitutionnel et en vertu de son civisme républicain, il administra dans le Doubs des cures vacantes par le départ des prêtres fidèles. Il paraissait de temps en temps au Noirmont et fonctionnait dans son église, bien gardé par ses paroissiens, mais il n'avait pu rentrer dans son presbytère.

Copin, réfugié en Franche-Comté, avait des amis à Porrentruy, avec lesquels il était en relation de lettres. Il cherchait à se disculper comme le témoigne la lettre suivante :

Messieurs,

« Est-il bien vrai, qu'on ait trouvé dans ma courte correspondance avec M. Lémann un foyer tellement incendiaire, qu'il ne soit expiable que par le sacrifice de ma tête ? et que cet homme inconvenable me dise l'auteur des pamphlets que je n'ai pas lus ? Un ami m'en a averti et m'a conseillé l'éloignement, j'ai suivi son avis d'autant plus promptement que l'attachement de mes paroissiens n'aurait pas cédé à la violence, et m'aurait exposé à une douleur plus profonde et plus amère que celle de la perte de ma vie. Oserais-je dans ces sortes de tristes circonstances vous demander, sans témérité, par cet homme de confiance, jusqu'à quel point je suis coupable, et s'il y a des remèdes ou non.

« Je ne crois pas que le serment qui vous lie au Souverain soit incompatible avec un acte de charité à exercer envers un homme que vous avez honoré jusqu'ici de mille marques de bienveillance

M. Andouin serra le bras de sa fille, comme si c'était là un nom qu'on ne devait pas prononcer, et, le visage affreusement pâle et douloureux, répondit :

— Non, c'est le père. Le procureur de la République m'a parlé, il m'a interrogé au sujet de l'enfant... Mais suis tranquille, ne te mets pas à trembler, comme cela, Véronique... Je résisterai... Je ferai tout, plutôt que de laisser partir Charles... Car, enfin, il est à nous plutôt qu'à eux... Je suis décidé...

— Dites d'abord ce qui est arrivé ? demanda la vieille fille.

— Beaucoup de choses en peu de temps, vois tu. Je sortais de notre assemblée de secours mutuels. Rue de Rigny, je suis abordé par le procureur de la République : « Je serais content d'avoir un entretien avec vous, monsieur Andouin ». Les camarades qui me reconduisaient s'écartent. Moi qui n'ai jamais eu d'affaires avec la justice, je commence à me tourmenter, et je dis comme toi : « C'est des parents de Charles que le coup nous vient, monsieur le procureur ! Je le devine ! Je ne crains qu'eux ! » Précisément, monsieur Andouin, et puisque nous nous trouvons à deux pas du parquet, si vous voulez bien monter avec moi, nous causerons... Ah ! Véronique, ce que j'ai souffert pendant cette heure-là !

M. Andouin se mit à raconter les moindres détails de cette entrevue dont il s'était échappé pour courir à la recherche de Véronique, le long de la Moselle. Il parlait à voix prudente, mais avec des gestes sans mesure comme son émotion. Quelques promeneurs les dépassaient, rentrant en ville, avec les derniers rayons de soleil dans le dos. Charles allait devant, et on l'entendait siffler des airs de chasse.

Oui, le procureur de la République avait reçu avis, du parquet de de Colmar, que Gottfried Huber réclamait l'enfant ; confiné, quatorze ans plus tôt, à M. Charles-Henri-Michel Andouin, capitaine de cavalerie en retraite. « Il avait engagé avec le vieil officier, un dialogue d'abord rapide et brutal :

— L'enfant vous a été confié ?

— Non, abandonné.

— Inscrit à l'état civil sous votre nom ?

— Pardon, sous le nom du père.

— Avez-vous reçu des nouvelles des parents ?

— Jamais : seul je l'ai fait élever, je l'ai nourri, je l'ai habillé, je l'ai aimé comme mon fils.

« et qui sera jusqu'à la mort, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L. COPIN, curé.

Ce 27 mars 1791.

« P. S. Si vous daigniez me répondre, soyez sûr que votre lettre ne verra pas le jour.

Nous ne savons quelle réponse fût faite à Copin, mais la commission inquisitoriale continua sa besogne. Le 23 avril Hermann de Greiffenberg, commissaire impérial, arriva à Porrentruy pour prêter main forte au Prince et prendre lui-même connaissance de l'état de la Principauté. Deux jours après le Prince annonça à tous ses États que l'assemblée si impatiemment attendue aurait lieu le 16 mai à Porrentruy.

Copin était toujours en France et il désirait rentrer dans son pays. Il parut un instant se repentir et prit la résolution de se réconcilier avec son souverain. Pour y arriver il lui fallut une double intervention, d'abord celle de sa paroisse, puis celle de person-nages influents à la Cour.

(A suivre)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans les N° 256 et 257 du Pays du dimanche :

980. MÉTAGRAMME. Ligne. Figue. Gigue.	984. ENIGME. Mailloit.
981. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES. CONSONNES ET VOWELLES. Laissez dire les sots, le savoir a son prix.	985. MOT CARRÉ SYLLABIQUE SA TI RE TI RA GE RE GE LE
982. PHYSIQUE AMUSANTE. LITÈRES DE FEU. On écrit avec une dissolution de salpêtre, en ayant soin que les lettres soient liées ; puis, lorsque le papier est bien sec, on enfume un point de l'écriture avec une allumette, et un sillon de feu se propage partout où il y a du salpêtre.	986. CRYPTOGRAPHIE. C'est le vingt-cinq mars mil huit cent cinquante-huit, jour de l'Annunciation, que la Sainte Vierge dit à Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception. »
983. MOT CARRÉ. E S S O R S T A G E S A T I N O G I V E R E N È R E	987. LOGOGRIFFE DÉCROISSANT. SANT. MILON, MILO, MIL, MI, M.

Numéro 256

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Maria C., à la Racine ; Noël et Mimi Rossemaison ; Oeillet rouge, Neuchâtel ; Tantine, Neuchâtel ; Un philosophe chrétien à Cornol.

Numéro 257

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Maria C., à la Racine ; Deux compagnons de la Société des socialistes à Fally ; Gervais Donzé aux Bruleux ; Les trois Suisses à Saingnégrier ; Vive la fanfare des Cerlaters ; G. Voirat au Fré-dame ; Les adieux au Pays du Dimanche des devineurs et devineuses de la Coullisse, du Loede, de la ville de l'Avenir, d'Octodure, de Porcassalem et du Val Tordu ; un musicien, Baix.

Le Pays du dimanche étant désormais remplacé par le Pays illustré, les Récréations du dimanche cesseront de paraître à partir d'aujourd'hui.

Un merci cordial à tous ceux de nos dévoués lecteurs et aimables lectrices qui se sont donné la peine de chercher à résoudre les différentes questions posées sous la rubrique « Les Récréations du Dimanche ».

Cet exercice, à la fois instructif et amusant, leur a fourni l'occasion de déployer leur talent et leur jugement, et nous ne pouvions moins faire que de les féliciter des progrès qu'ils ont su accomplir dans ce genre de distractions de l'esprit.

Nous devons des félicitations toutes spéciales au Pilier du Cercle Industriel à Neuveville qui, vraiment s'est surpassé dans l'art de devin.

La Rédaction.

— La chose est claire quand même : vous devez le rendre.

— Je n'en ferai rien !

— Vous le devez !

— C'est mon enfant ! Pourquoi Huber le demande-t-il ?

— J'ignore.

— Qu'est-il ?

— Ouvrier forestier.

— En Allemagne ?

— Dans les Vosges.

— Et voulez-vous, monsieur le procureur de la République, que moi, officier français, je livre à l'Allemagne un soldat de plus, un soldat que j'ai instruit et qui combattra mon pays ?

M. Andouin s'était emporté, il avait en des mots violents. Le procureur l'avait écouté comme des arguments. Cet homme mince, pâle, blond et procédurier, qui redoutait les scandales, avait plaidé pendant une heure la thèse de la puissance paternelle, sans presque se laisser interrompre. Après quoi, voyant son adversaire étourdi de tant de paroles, il avait conclu :

— Je comprends votre émotion, monsieur Andouin, je la trouve légitime. Mais il y a la loi. Elle est formelle et elle est contre vous... Je vous donne jusqu'à demain midi pour m'amener Charles Huber.

— Qu'en ferez-vous ?

— Je le ferai conduire à la frontière.

— Non, monsieur !

— Je répète : demain, midi.

Et le procureur s'était levé.

L'affaire en était là.

M. Andouin, en la racontant, s'exaltait de plus en plus. Son bras valide menaçait ; ses yeux erraient en avant, sur le fleuve et sur les collines, avec l'expression terrible des heures de combat. On approchait de la porte Moselle. Les passants plus nombreux regardaient avec étonnement ce promeneur agité, puis cessait de sourire et se détournait, de peur d'offenser la créature en larmes qu'ils venaient d'apercevoir à côté de lui. Les larmes sont comme les morts : elles ont le respect de la foule qui ne demande pas leur nom. M. Andouin lui-même par olser-ver que Véronique se taisait, et qu'il parlait seul.

— Tu pleures ? dit-il. Oh ! il y a de quoi, Véronique, mais que pen-ses-tu ?

La suite prochainement.

Peaux de renards, martres, putois, lièvres, chats, lapins, moutons, chèvres et veaux, cuirs de vaches, bœufs et chevaux, crins,
sont achetés par n'importe quelle quantité, aux plus hauts prix du jour.
H 8802 I 1797
Th. BORER, Succ. de Eggenschwiler-Bouvier.
Prière de faire offres p. n'importe quelles parties; les marchandises seront cherchées à domicile et réglées comptant.
En même temps, je recommande mon grand assortiment en cuirs, tiges de souliers, fournitures et outils pour cordonniers. Huiles p. cuir, graisse p. cuirs, à chars; brosses à soulier, etc.

Horlogerie, Bijouterie. Lunetterie
Montres Oméga et autres
Régulateurs à simple sonnerie et sonnerie cathédrale, depuis 18 à 100 fr.
RÉVEILS depuis 3 fr. 50 à 20 fr.
ALLIANCES sont livrées gravées et contrôlées
Tous mes articles sont de fabrication suisse et de qualité garantie.
— 0 —
Réparations de tous les genres de pendules, montres simples et compliquées. Travail garanti.
Jos. SALGAT, maison BOÉCHAT, préfet
H 8808 I 2143
DELEMONT.

Etude de M^e CITHERLET, notaire à Delémont.
Vente immobilière
On offre à vendre de gré à gré, dans la vallée de Delémont, à deux kilomètres au plus de deux gares et d'une fruterie
Une belle propriété
se composant de deux maisons bien entretenues, entourées d'arbres fruitiers de grand rapport, de 30 arpents de bonnes terres et d'un petit cours d'eau d'une force invariable de 4 chevaux.
S'adresser au soussigné.
H 10809 I 2154
CITHERLET, notaire.

Sciaticque, névralgie
Pendant longtemps j'avais eu une sciaticque, de violentes névralgies dans une hanche et dans une jambe et mes souffrances étaient souvent intolérables. Je ne parvenais pas à plier la jambe, ce qui gênait beaucoup la marche. Après avoir essayé de plusieurs méthodes curatives qui sont toutes restées sans succès, je me suis adressée à la **Polielinque privée de Glaris**, qui m'a traitée par correspondance et m'a complètement guérie. Je me ferai donc toujours un devoir de recommander cet établissement à toutes les personnes qui ont besoin de soins médicaux dévoués. Forclaz s. Ormond-dessous, le 30 mai 1904. **Sylvie Hubert.** ♦♦ Le soussigné déclare véritable la signature ci-dessus de Mme Sylvie Hubert, Ormond-dessous, le 30 mai 1904. H. Mermoud, assesseur de paix. ♦♦ Adresse: „**Polielinque privée Glaris**, Kirchstrasse 405, Glaris.“
629

Pharmacie Fleury
Avenue de la Gare, Saignelégier
Grand assortiment de vernis, couleurs et pincesaux
Vernis tout préparés
Poudres vétérinaires en tous genres
Poudre de Calabré et pour la gourme
Lactina pour l'élevage des veaux
HUILE ET CIRE POUR PARQUET
Spécialités les plus recommandées
1352

Pompe à purin brevetée
„BUCHER“

Supérieure aux pompes du même genre par sa grande solidité et la facilité avec laquelle elle permet aux matières les plus épaisses de passer sans entraves.
D'un maniement des plus faciles.
D'une construction très soignée et qui permet de compter sur un usage de la durée d'une vingtaine d'années.
Des milliers de ces pompes ont déjà été vendues en Suisse et à l'étranger.

S'adresser aux seuls concessionnaires pour la vente dans le Jura bernois.
MM. IMHOFF & Cie
négociants à Delémont

Dépôts: à PORRENTU, chez M. Schaltenbrandt, négociant.
à MOUTIER, chez MM. Thomas & Gros, négociants.
H 3783 D 1613

BANQUE du JURA
Delémont
(Capital-actions versé Fr. 1.000.000)

(Fonds de réserve Fr. 140.000)
Prêts sur hypothèque d'immeubles. Achats de rôles de vente d'immeubles et autres créances.
Ouverture de crédits en compte courant.
Escompte de papier de commerce.
Réception de dépôts sur carnets d'épargne, contre Bons de caisse nominatifs ou au porteur et en compte-courant.
S'adresser à la Direction.

Dès ce jour, et considérablement agrandi
LE GRAND MAGASIN
ORFÈVRE-RIJOUTERIE
RICHARD-BARBEZAT
RICHARD FILS, Successeur
EST TRANSFÉRÉ
33, Rue Léopold Robert 33, LA CHAUX-DE-FONDS
ENVOIS à CHOIX — TÉLÉPHONE

Grande mise en vente des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS parues en
Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Breloques
Chaines pour MESSIEURS et pour DAMES Or, Argent & Plaqué or
LE PLUS GRAND CHOIX
d'Alliances or 18 karats
toutes les grandeurs constamment en magasin
Orfèvrerie argent,
Orfèvrerie métal,
Coutellerie fine Argent, Métal, Corne, Ivoire, Nacre, etc., etc.
Étains d'Art, Bronzes, Jardinières. Art nouveau. Style moderne
— Prie inconnus jusqu'à ce jour — H 3295 G 2048
La Maison se charge de toutes fabrications, réparations et transformations de bijoux.

Aux cultivateurs
La filature de lin et de chanvre **Burgdorf** (Berthoud) se recommande pour le filage et tissage à façon, en garantissant un travail soigné.
H 5374 Y
Dépôts: M. Louis Dubail, Porrentruy; M. François Philippe, Delémont; M. Célestin Doyon, Nottemont; M. J. Aubry, négoce, Montfaucon; M. Alphonse Lambert, aux Bois; M. Alph. Barthoulet, Goumois.
2042

Huile pour parquets
planchers, linéolums sans odeur, séchant vite. 1956
Girage pour parquets à bas prix.
Pharm. Gigon, Porrentruy.

Vous tous qui toussez
essayez les
Bonbons pectoraux Kaiser
succulents & calmant la toux
2740
certificats not. vidimés, prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine, contre toux, enrhumements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 Cts., en dépôt chez:
Pharmacie GIGON à Porrentruy; Pharmacie HUBLEUR, à Porrentruy; Pharmacie A. von INS à Moutier; J. CATTIN-ROLLAT aux Breuleux; Pharmacie Ed. FEUNE à Delémont; WILHELM - COGNAT, Les Bois; Ch. ELARD au Noirmont; Emile DESBÈUFS à Courgenay.
2068

HERNIES La merveilleuse efficacité de la méthode de M. le curé de Bergholz (Hte-Alsace), pour le soulagement et la guérison des hernies, ressort de nombreux certificats, que le livret-ventre reçoit de tous côtés; il l'adresse gratis et franco à toute personne qui lui en fera la demande.
H 5853 Q 2008

A l'entrée de l'hiver
La pharmacie du **FAUCON**
A. Fessenmayer
Delémont

Place du Marché et Grand Rue
prépare sa délicieuse « **Crème dermophile** » dont la vente est toujours croissante. Elle s'emploie avec succès contre les creasses, rugosités de la peau, boutons au visage, brûlures, la rougeur des enfants, etc.
Boîtes à 30 et 50 centimes.
Le sirop de „**Raifort Iodé**“ dépuratif du sang, préparé à la même pharmacie, remplace avantageusement l'huile de foie de morue. Ce sirop se prend facilement par les enfants et produit un effet assuré. De nombreux certificats prouvent son efficacité.
H 4090 D 2220

VENTE MOBILIÈRE
Mercredi 17 décembre 1902, dès les 2 heures après-midi, en l'auberge du Guillaume Tell à Courgenay, il sera exposé en vente publique les objets mobiliers ci-après dépendant de la masse en faillite du sieur **Victor Damia**, ci-devant entrepreneur et aubergiste à Courgenay, savoir:
Marchandises. — Environ 1000 litres vins rouge et blanc; un fût Maçon et un vin blanc, intacts; 60 bouteilles vin; 100 litres liqueurs diverses; 40 litres sirop, etc.
Meubles. — Des lits, tables, armoires, tables de nuit, un secrétaire, un pupitre, des coffres, bancs, glaces, cadres, fourneaux, de la lingerie, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, etc.
Matériel. — Des voitures à pont et à brandards, des tombereaux et brouettes, des pelles, pioches, piochards, barres à mine, masses, marteaux, haches, soit un matériel complet pour carriers et entrepreneurs de routes. — Paiement comptant.
Le liquidateur: Ach. MERGUIN, notaire.
2207

Forge et atelier de charonnage
R. SCHILLING
Delémont
Avenue de la Gare
Fabrication de voitures et chars en tous genres
1954 Médaille d'argent à l'Exposition de Porrentruy. H 9003 I

MILKA SUCHARD
CHOCOLAT AU LAIT CONCENTRÉ
Immense choix de Boîtes fantaisie riches et courantes pour Etrennes.
129

Battoirs, manèges, tarares, hache-paille, concasseurs, coupe-racines, etc., des maisons Lanz, à Mannheim, Rauschenbach et Cie à Schaffhouse, etc, chez
MM. IMHOFF & Cie
négociants à DELÉMONT
Catalogues à disposition. — Prix modérés
Réparations 1614
Fers -- Houille -- Coke -- Anthracite

Etude de M^e Ach. MERGUIN, notaire à Porrentruy.
VENTE MOBILIÈRE
Mercredi 17 décembre 1902, dès les 2 heures après-midi, en l'auberge du Guillaume Tell à Courgenay, il sera exposé en vente publique les objets mobiliers ci-après dépendant de la masse en faillite du sieur **Victor Damia**, ci-devant entrepreneur et aubergiste à Courgenay, savoir:
Marchandises. — Environ 1000 litres vins rouge et blanc; un fût Maçon et un vin blanc, intacts; 60 bouteilles vin; 100 litres liqueurs diverses; 40 litres sirop, etc.
Meubles. — Des lits, tables, armoires, tables de nuit, un secrétaire, un pupitre, des coffres, bancs, glaces, cadres, fourneaux, de la lingerie, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, etc.
Matériel. — Des voitures à pont et à brandards, des tombereaux et brouettes, des pelles, pioches, piochards, barres à mine, masses, marteaux, haches, soit un matériel complet pour carriers et entrepreneurs de routes. — Paiement comptant.
Le liquidateur: Ach. MERGUIN, notaire.
2207

Etude de M^e Ach. MERGUIN, notaire à Porrentruy.
VENTE MOBILIÈRE
Mercredi 17 décembre 1902, dès les 2 heures après-midi, en l'auberge du Guillaume Tell à Courgenay, il sera exposé en vente publique les objets mobiliers ci-après dépendant de la masse en faillite du sieur **Victor Damia**, ci-devant entrepreneur et aubergiste à Courgenay, savoir:
Marchandises. — Environ 1000 litres vins rouge et blanc; un fût Maçon et un vin blanc, intacts; 60 bouteilles vin; 100 litres liqueurs diverses; 40 litres sirop, etc.
Meubles. — Des lits, tables, armoires, tables de nuit, un secrétaire, un pupitre, des coffres, bancs, glaces, cadres, fourneaux, de la lingerie, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, etc.
Matériel. — Des voitures à pont et à brandards, des tombereaux et brouettes, des pelles, pioches, piochards, barres à mine, masses, marteaux, haches, soit un matériel complet pour carriers et entrepreneurs de routes. — Paiement comptant.
Le liquidateur: Ach. MERGUIN, notaire.
2207

Etude de M^e Ach. MERGUIN, notaire à Porrentruy.
VENTE MOBILIÈRE
Mercredi 17 décembre 1902, dès les 2 heures après-midi, en l'auberge du Guillaume Tell à Courgenay, il sera exposé en vente publique les objets mobiliers ci-après dépendant de la masse en faillite du sieur **Victor Damia**, ci-devant entrepreneur et aubergiste à Courgenay, savoir:
Marchandises. — Environ 1000 litres vins rouge et blanc; un fût Maçon et un vin blanc, intacts; 60 bouteilles vin; 100 litres liqueurs diverses; 40 litres sirop, etc.
Meubles. — Des lits, tables, armoires, tables de nuit, un secrétaire, un pupitre, des coffres, bancs, glaces, cadres, fourneaux, de la lingerie, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, etc.
Matériel. — Des voitures à pont et à brandards, des tombereaux et brouettes, des pelles, pioches, piochards, barres à mine, masses, marteaux, haches, soit un matériel complet pour carriers et entrepreneurs de routes. — Paiement comptant.
Le liquidateur: Ach. MERGUIN, notaire.
2207

Municipalité de Porrentruy
En suite d'expiration prochaine des fonctions, les emplois suivants
sont mis au concours:
La place de cantonnier, la place de surveillant du matériel des pompes, la place d'équarisseur.
Sont également mis au concours:
Le transport du corbillard
La fourniture de la groise
Déposer les demandes et soumissions au Secrétariat municipal jusqu'à fin courant.
Porrentruy, le 9 décembre 1902.
2200
Le maire: J. MAILLAT.

Etude de M^e Gigon, av. et not. à Delémont,
Vente de mobilier
Occasion! Occasion!
Le mardi 16 décembre 1902, Jour de la Foire, dès les 10 heures du matin, en la salle du Théâtre, à Delémont, il sera exposé en vente, pour cause de départ:
4 lits complets crin végétal, 9 lits complets, crin animal, 6 canapés différents, 3 fauteuils.
Ces meubles sont complètement neufs.
Par commission:
AII. GIGON, notaire.

Au Magasin E. DESBÈUFS, Courgenay
continuation de la liquidation
au plus bas prix
jouets excessivement bas, etc., etc.
2203

On offre à vendre
ou à remettre pour cause de cessation de commerce à Courgenay une **GRANDE**
maison d'habitation
avec un magasin bien assorti des articles les plus courants.
S'adresser à l'agence Haenstein et Vogler à Porrentruy.
2202

Auberge Epicerie
à louer pour cause de santé, dans un bon village du district de Porrentruy, avec douze journaux de bonnes terres. Entrée à volonté. S'adresser sous chiffres H 3326 P à l'agence Haenstein et Vogler à Porrentruy.
2199

Administration forestière de la Bourgeoisie de Delémont.
VENTE DE BOIS
façonné
Lundi, 22 décembre prochain, dès les 9 heures du matin, dans la salle du théâtre au Château, la Bourgeoisie de Delémont exposera en vente par adjudication publique et par lots de 3 à 9 stères: 1^{er} 15 st. hêtre quartiers, 11 st. sapin quartiers, 69 st. bois mêlé et 400 st. de bois de souche situés dans des différents forêts. 2^e 1226 stères hêtre quartiers de première qualité et par lots de 12 à 120 stères emplités sur le qual de la gare de Soyhières.
H 11088 I 2222
Delémont, le 9 décembre 1902.
Le Président du Conseil,
Ch. CEPPLI.

Etude de M^e Ch. Viatte, notaire à Saignelégier.
Vente d'immeubles
Le samedi 20 décembre 1902, dès 7 heures du soir, à l'auberge Wermelle au Bémont, Monsieur l'abbé Froidevaux, révérend curé de Rocourt, exposera volontairement en vente publique les immeubles qu'il possède sur le territoire de la commune du Bémont et comprenant
une bonne maison de cultivateur
sise à la Bosse et
6 arpents de bonnes terres
Conditions favorables.
H 144 S 2224
Par commission:
Ch. VIATTE, notaire.

Office des poursuites du district de Porrentruy.
Vente d'immeubles
Le mardi 16 décembre 1902, dès les 2 1/2 heures après-midi, à l'Hôtel du Beauf à Courgenay, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants expropriés sur **Alphonse Enrique**, vins en gros à Genève, savoir:
Ban de Courgenay:
A p 410 Sur Haute-Rive, pré de 13 a. 40 c. est. au cad. fr. 540.--
A 410 a „ „ „ „ „ 7 a. 5 c. „ 280.--
Totaux 20 a. 45 c. „ 820.--
Date du dépôt du cahier des charges à l'office: le 5 décembre 1902.
2216
Le Préposé: CUTTAT.

THÉ ST-JEAN
Purgatif, dépuratif et tonique. Composé spécialement de plantes des Alpes, il est d'une efficacité incroyable pour les maladies du sang et de la peau, migraines, étourdissements tempérament bilieux, etc., à 60 cent. le paquet à la Pharmacie Feune, Delémont.
2214
H 4085 D
Editeur et imprimeur: G. Moritz, gérant de la Société typographique, Porrentruy.